



Chères Foyennes, chers Foyens,

Vous le savez, depuis que vous nous avez accordé votre confiance, c'est avec beaucoup de fierté que mon équipe et moi-même travaillons d'arrachepied à votre service. Il y a quelques jours, nous avons présenté les comptes de la commune lors du dernier Conseil Municipal qui révèlent une excellente gestion de nos finances. Cela va nous permettre de lancer les grands projets du mandat, d'améliorer la qualité de vos services publics et de la vie dans la Bastide, sans craindre de surendettement et surtout sans augmenter les impôts locaux !

Cette année encore, nous allons poursuivre dans cette voie en simplifiant et en modernisant notre action sous l'impulsion du nouveau Directeur Général des Services, Monsieur Maxime Auger. Je vous assure que la mairie va continuer à prendre toute sa place à vos côtés, grâce à l'arrivée de personnels qualifiés et compétents, permise par le travail de la municipalité qui est allée chercher des financements auprès de l'État.

En un mot, je suis très optimiste pour l'avenir de Sainte-Foy-la-Grande. Bien sûr, je n'oublie pas le contexte tragique de la guerre en Ukraine et, à l'heure où le repli vers soi semble faire son retour dans notre société, je tiens à vous remercier. Je tiens à saluer sincèrement le magnifique élan de solidarité dont vous avez fait preuve, que ce soit lors des collectes de dons ou en accueillant ces familles qui fuient la guerre. Ensemble, nous pouvons montrer le meilleur de nous-même.

Toujours à vos côtés,

Christelle GUIONIE,

Maire de Sainte-Foy-la-Grande, Conseillère départementale du Réolais et des Bastides

Le 13 mars dernier, Sainte-Foy-la-Grande a perdu une femme d'exception : Françoise Nouvel.



Femme de dévouement, elle a longtemps été institutrice à notre école maternelle Pauline Kergomard. Véritable pédagogue, elle était très appréciée par ses collègues, les parents et les jeunes enfants dont elle s'occupait.

Femme de conviction et d'action, elle s'est engagée dans le milieu associatif foyen. Elle a siégé au Centre Communal d'Action Sociale et s'est impliquée avec énergie dans l'organisation des célèbres kermesses de nos écoles publiques.

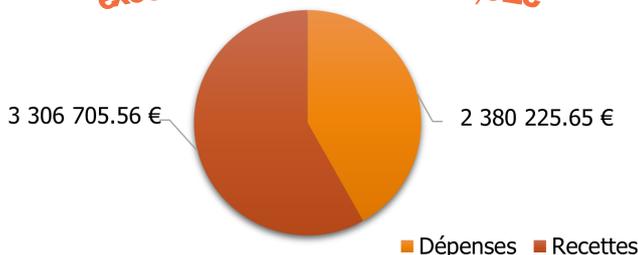
Un budget 2022 plein d'espoir pour notre Bastide !

Après une année 2021 difficile pour toutes et tous, la commune a tenu le choc grâce à une **gestion rigoureuse des dépenses**, en nette baisse par rapport à 2020, mais aussi grâce à l'**engagement de vos élus dans les programmes de revitalisation** (Petites Villes de Demain, Ville d'Équilibre...) qui ont permis une **hausse importante de nos recettes**. Finalement, **le bilan de l'année 2021 se révèle excédentaire de plus de 900 000€** et c'est une excellente nouvelle pour la suite du mandat.

Ce résultat a permis à la majorité municipale de présenter et d'adopter **un budget 2022 à la fois ambitieux et prévoyant** au vu du contexte international. Par exemple, non seulement le montant des aides à la pierre comme des aides aux associations ne diminue pas, mais c'est une enveloppe de 6 000€ qui a été débloquée par le Conseil Municipal pour l'animation du commerce dans votre ville !

Surtout, nous allons pouvoir **lancer les grands projets d'investissements** : la construction de l'école maternelle qui débutera en fin d'année ainsi que la rénovation de lieux emblématiques de Sainte-Foy-la-Grande tels que la salle Clarisse Brian-Reclus, le Temple ou le Pont Montaigne.

Un résultat 2021 excédentaire de 926 479,91€



Un budget 2022 de plus de 7 millions d'euros



A l'unanimité, le Conseil Municipal a voté les tarifs des redevances pour occupation du domaine public (terrasses, food-trucks, travaux sur la voie...).

La mise en place de cette redevance est une obligation légale pour toutes les communes. Vos élus ont voté à l'unanimité des tarifs adaptés à la situation de Sainte-Foy-la-Grande, parmi les plus bas du département.

Cela permettra à la municipalité d'augmenter légèrement ses recettes et de poursuivre le programme d'investissement dans vos services publics.

Budget



La situation en Ukraine entraîne une hausse du coût des matières premières et de l'énergie. La commune doit l'anticiper et prévoir une augmentation de ses dépenses en 2022 :

+ 50% pour le gaz et l'électricité

+ 20% pour les denrées alimentaires du restaurant scolaire

Le compostage partagé : une vraie bonne idée !



« Récemment installés à Sainte-Foy-la-Grande, nous avons décidé de participer à l'expérience de compostage qui a été lancée près du jardin public, sur une parcelle jardinée par *Les Jeunes Solidaires* et par *La Jeunesse Foyenne*. Cette expérience permet à une trentaine de foyers volontaires, tous habitants de Sainte-Foy et venus de tous horizons, de porter leurs biodéchets deux fois par semaine dans le composteur. Et c'est une vraie bonne idée ! Nous sommes quatre à la maison et nous avons réduit le volume de nos déchets d'environ 50% : depuis que nous allons au composteur, nous ne sortons la poubelle verte qu'une semaine sur deux, ce qui devrait diminuer le montant de notre facture de ramassage des ordures. C'est bon pour le portefeuille, pour la planète, et c'est aussi un super lieu d'échanges : les permanences sont tenues à tour de rôle avec quelques volontaires et nous gérons ensemble les phases de préparation et de retournement des bacs de maturation. Nous sommes aidés par l'association *Au Ras du Sol*, qui fait un boulot formidable... D'ici quelques semaines, nous pourrons récupérer du compost pour les jardins. Ça marche tellement bien que nous sommes en attente d'un second bac pour couvrir les apports. C'est la preuve que lorsque l'on fait ensemble, ça marche ! » Y.D.

Permanences au composteur partagé :
mercredi de 18h à 19h et samedi de 14h à 15h

Témoignage
d'un foyer

Devant le succès de ce premier composteur collectif au jardin public, un deuxième composteur sera installé rue Chanzy (résidence Corriger) en partenariat avec les bailleurs sociaux, grâce au soutien de la politique de la ville.

Un point sur les travaux de la rue Jean-Jacques Rousseau

La Communauté de Communes a engagé des travaux de renouvellement de conduite dans la rue Jean-Jacques Rousseau depuis le 17 janvier dernier, pour une durée de 23 semaines. Il s'agit de renouveler les conduites d'adduction d'eau potable et du réseau unitaire (tout à l'égout et pluvial).

Les travaux sont en cours depuis la rue Alsace Lorraine jusqu'à la rue Marceau, certains tronçons sont réouverts provisoirement à la circulation. Les travaux se poursuivront de part et d'autre de la rue : jusqu'au boulevard Garrau d'un côté, et jusqu'à la rivière de l'autre côté.

Pour les ordures ménagères, il est convenu avec la COVED que les habitants des tronçons en travaux doivent amener leur conteneur au carrefour le plus proche.



Parmi les travaux de voirie à venir

- ➔ réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue Alsace Lorraine
- ➔ construction de l'école maternelle et déplacement de la rue Salvador Allende



Espace réservé à l'expression de l'opposition